

# Opération #JeSuisCoiffeurSolidaire Grande Collecte Solidaire



Paris, le 20 mars 2020

**Franck Provost lance un appel à tous les professionnels de la beauté : coiffeurs et professionnels de l'esthétique en les encourageant à déposer auprès des pharmacies leur stock de produits antibactériens, désinfectants et gants en latex.**

« Plus que jamais, chacun d'entre nous doit faire preuve de solidarité dans l'épreuve sanitaire à laquelle le monde est confronté.

Nous, les coiffeurs, comme des milliers de professionnels, avons cessé toute activité depuis samedi dernier et nous pensons à tous ceux qui continuent sur le terrain à assumer la poursuite des actions essentielles au fonctionnement de notre pays, et plus particulièrement à tout le personnel de santé qui se bat jour et nuit pour sauver des vies.

Les médecins, les infirmières et infirmiers, les différents services dans les hôpitaux et cliniques manquent cruellement du matériel indispensable à l'hygiène la plus élémentaire visant à se protéger et protéger leurs patients.

C'est pourquoi j'ai décidé, en concertation avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, **de faire don aux officines et pharmacies les plus proches des salons de la totalité des stocks** (en sprays et lingettes désinfectantes, gants en latex etc..) des 2,000 salons du groupe Provalliance en France (Franck Provost, Jean Louis David, Saint Algue, Maniaty Paris, Intermède, Coiff & Co, Fabio Salsa, Niwel, Interview Coiffure, The Barber Company) ainsi que le stock des 200 magasins Bleu Libellule.

Les officines pourront distribuer gracieusement ces produits à toutes les professions médicales et paramédicales qui sont mobilisées pour nous ainsi qu'aux personnes les plus vulnérables. Le choix s'est porté sur les pharmacies pour une action de terrain au niveau local là où les besoins semblent se faire le plus cruellement ressentir.

Merci à tous les franchisés du groupe Provalliance pour leur participation à cet élan de solidarité.

J'invite également mes confrères coiffeurs et autres professionnels de la beauté (instituts de beauté, centres esthétiques...) à se joindre à cette initiative.

Bien évidemment, le tout dans le strict respect des normes de sécurité, dictées par les autorités.

Nous devons aux soignants ce geste solidaire.

Ensemble, nous pourrons vaincre ce virus et bientôt, reprendre le cours de nos vies, plus forts et plus unis »

**#JeSuisCoiffeurSolidaire #CommercesSolidaires #TousSolidaires #StrongTogether**

A handwritten signature in black ink that reads 'Franck Provost'.

# Opération #JeSuisCoiffeurSolidaire

## Grande Collecte Solidaire



### RECOMMANDATIONS POUR PARTICIPER A LA COLLECTE SOLIDAIRE

Si vous souhaitez participer à cette collecte dans le cadre de l'Opération « JeSuisCoiffeurSolidaire », **il convient de bien respecter un certain nombre de consignes afin que cette dernière se passe au mieux** :

1/ **se mettre en relation avec la pharmacie proche de votre salon** : le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens se charge d'informer toutes les pharmacies de France de la collecte solidaire.

Nous vous recommandons donc de vous rendre directement dans la pharmacie proche de votre salon (vous pouvez également, si vous le souhaitez, les appeler au préalable), d'expliquer l'opération si vos interlocuteurs ne sont pas encore au courant (vous pouvez vous munir du courrier expliquant l'opération – [cliquez ici](#)) et de déposer les produits.

2/ **collecter les produits et les remettre à la pharmacie** : il n'est pas envisageable que vous preniez un quelconque risque dans le cadre de cette opération de solidarité. Ainsi nous vous demandons de choisir la pharmacie la plus proche de votre salon et de respecter l'intégralité des consignes sanitaires du gouvernement ([cliquez ici pour accéder aux consignes](#)). Veuillez également à respecter les distances de sécurité recommandées et demandez au pharmacien s'il souhaite que vous déposiez les produits dans un endroit particulier pour éviter un contact.

Quels produits sont concernés : **les lingettes désinfectantes, les sprays désinfectants et les gants en latex. UNIQUEMENT LES PRODUITS NEUFS, NON USAGES ET EMBALLES.**

3/ **se déplacer dans les règles et en pouvant justifier son déplacement** : comme vous le savez, [vous devez vous munir systématiquement d'une attestation](#) pour justifier de vos déplacements et établir qu'ils sont autorisés, à défaut vous risquez une verbalisation de 135 €.

Dans le cadre de cette opération nous comptons sur la compréhension des forces de l'ordre et vous recommandons de remplir soigneusement et de cocher la case déplacement autorisé au titre de « l'assistance aux personnes vulnérables » de l'attestation jointe ([cliquez ici](#)).

Nous vous recommandons également de vous munir du courrier expliquant l'opération ([cliquez ici](#)) afin de le présenter, avec votre attestation, en cas de contrôle.

Notre opération étant nationale et relayée dans la presse nous espérons sincèrement que les forces de l'ordre considéreront nos déplacements comme autorisés et qu'elles ne procéderont à aucune verbalisation.